

## **Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration (WebEx)**

30/04/2020 | 8 h 30 à 15 h 30 (heure de l'Atlantique – États-Unis et Canada)

**Participants :** Mel Norton; Douglas Jones; Haley Flaro; Donna McNeill; Gaëtan Guérette; Jim Stanley; Julie Marr; Mike MacMullin; Tina Soucy; Lucien Sonier; et Hector Losier.

**Membres du personnel présents :** Perry Cheeks; Susan Layton; Crispina Caballero; Caroline LeBlanc; Carol Veysey; Jill Breen; et Amanda Aubé.

**Autres personnes présentes :** Daryl Wilson; et Thane MacKay (cabinet Morneau Shepell).

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le conseil d'administration accepte de discuter de la durée des réunions WebEx au point 17 de l'ordre du jour – Affaires nouvelles.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*L'ordre du jour de la réunion du conseil du 30 avril 2020 soit adopté tel qu'il a été présenté.*

### **2. Moment de sécurité**

Un membre du conseil souligne l'importance de faire preuve de vigilance lors des achats dans les magasins et de suivre les recommandations d'éloignement physique, en suivant les flèches dans les allées, et de respecter le personnel des magasins.

### **3. Déclaration de conflits d'intérêts**

Le président du conseil demande aux membres du conseil qui ont des conflits d'intérêts découlant de l'ordre du jour de la réunion, et le cas échéant, de déclarer ces conflits. Aucun conflit n'est déclaré.

### **4. Adoption de procès-verbaux**

#### **a. Réunion du 6 février 2020**

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le procès-verbal de la réunion du conseil du 6 février 2020 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.*

#### **b. Téléconférence du 16 mars 2020**

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le procès-verbal de la réunion du conseil du 16 mars 2020 soit approuvé tel qu'il a été rédigé.*

- c. Appels de mises à jour sur la COVID-19
  - i. Réunion du 19 mars 2020
  - ii. Réunion du 24 mars 2020
  - iii. Réunion du 31 mars 2020
  - iv. Réunion du 14 avril 2020

Le conseil remarque que la motion et les conditions d'accompagnement découlant du point 5 de l'ordre du jour du procès-verbal de la réunion du 31 mars 2020 sont modifiées en un point à huis clos.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Les procès-verbaux des réunions du conseil des 19 mars, 24 mars et 14 avril 2020 soient approuvés tels quels et que le procès-verbal de la réunion du conseil du 31 mars 2020 soit adopté, tel qu'il a été modifié.*

**5. Séance à huis clos**

**6. Résolutions en bloc**

- a. État des mesures découlant des réunions précédentes du conseil  
Le personnel indique que les points en suspens seraient examinés afin de décider de la meilleure façon de les traiter.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*L'état des mesures découlant des réunions précédentes du conseil soit reçu et déposé.*

**7. Rapport du président du conseil**

- a. Examen du plan de travail du conseil pour 2020  
Le président fait remarquer qu'il s'est efforcé de garantir des voies de communication ouvertes entre le conseil, l'équipe de direction et le gouvernement.

Le conseil convient que, compte tenu des circonstances actuelles, l'évaluation et la réévaluation des calendriers de certains objectifs prendront un certain temps.

**8. Rencontre avec Daryl Wilson**

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le point 8 à l'ordre du jour soit présenté à huis clos.*

## 9. Mise à jour du Comité des finances

### a. Rapport de la présidente du Comité

La présidente du Comité des finances et des placements repasse son rapport avec le conseil, notamment les points à l'ordre du jour de la dernière réunion du Comité.

### b. Capital restreint en 2019

### c. Mise à jour sur les finances

- i. Budget administratif par rapport aux chiffres réels au quatrième trimestre de 2019
- ii. Mise à jour financière sur les réclamations
- iii. Budget du Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB pour 2019 par rapport aux chiffres réels

### d. Analyse auprès des provinces et territoires sur les taux de rendement du marché

Elle fait également remarquer qu'après une discussion plus approfondie du Comité des finances et des placements, un rapport sera présenté à tout le conseil contenant des renseignements provenant de toutes les provinces et de tous les territoires afin de garantir que les décisions sur la stratégie de placement sont prises en s'appuyant sur des renseignements adéquats et une bonne analyse comparative.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le rapport de la présidente du Comité des finances et des placements soit reçu et déposé à titre de renseignement.*

## 10. Répartition du revenu des cotisations

Le principal agent financier indique que ce point de l'ordre du jour est porté à l'attention de tout le conseil, car il concerne le modèle d'établissement des taux de cotisation de Travail sécuritaire NB.

### a. Vidéo sur les taux de cotisation

Le conseil a eu l'occasion de regarder cette vidéo avant la réunion.

### b. Présentation

Évaluation de l'expérience

Un actuaire-conseil du cabinet Morneau Shepell repasse deux recommandations de modifications au modèle d'établissement des taux de cotisation de Travail sécuritaire NB. Premièrement, étendre le programme d'évaluation de l'expérience aux petits employeurs et, deuxièmement, établir des rabais ou des surcharges de taux de cotisation minimums et maximums pour tous les employeurs.

Le conseil discute de l'instabilité du climat financier actuel pour les employeurs du Nouveau-Brunswick, et du fait que l'introduction de cette modification en ce moment pourrait présenter des difficultés supplémentaires.

Le conseil se penche également sur le fait que, mis à part le calendrier, ce modèle favorise une sécurité accrue dans tous les lieux de travail du Nouveau-Brunswick et reflète les buts stratégiques de l'organisme.

Le conseil fait remarquer qu'il faudrait consulter des intervenants.

#### Répartition des dépenses administratives dans le modèle de taux

L'actuaire-conseil repasse la pratique actuelle de Travail sécuritaire NB, qui consiste à répartir les dépenses administratives entre les groupes de taux en fonction des coûts de réclamation historiques, ce qu'on appelle communément une approche variable.

Il recommande ainsi de passer à une approche fixe et variable, où une partie des dépenses administratives de Travail sécuritaire NB serait prélevée par le biais d'une charge fixe sur le taux de base, applicable à tous les groupes de taux. Cette composante fixe reconnaît que peu importe les coûts de réclamation d'un employeur individuel, il y a des services de Travail sécuritaire NB que tous les employeurs utilisent, tels que les services des cotisations, le matériel de formation disponible sur le site Web externe, etc.

Le conseil confirme avec le personnel que des conversations sont en cours avec les employeurs tenus personnellement responsables concernant l'attente qu'ils commencent à partager le coût des services de santé et de sécurité au travail.

Le conseil convient que les prochaines étapes de cette modification recommandée consisteront à consulter des intervenants.

#### **Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le personnel consultera les intervenants au sujet des recommandations de modifications au programme d'évaluation de l'expérience de Travail sécuritaire NB et de l'établissement d'une approche fixe et variable du prélèvement des dépenses administratives dans les taux de cotisation.*

#### c. Mises à jour des politiques

Aucune mise à jour de politique n'est faite.

## 11. Examen des politiques

### a. Politique 21-420 – Retour au travail – Principes

La gestionnaire des Politiques et de la représentation auprès du Tribunal d'appel des accidents au travail passe en revue les modifications proposées à la Politique 21-420 – Retour au travail – Principes.

Le conseil demande d'autres modifications à la politique proposée, notamment de veiller à ce que la politique envisage l'adaptation raisonnable de l'employeur jusqu'au point de contrainte excessive, comme le prévoit la loi en vigueur, et d'inclure le rôle de Travail sécuritaire NB pour faciliter la communication pendant la réadaptation.

## 12. Mise à jour du Comité de gouvernance

### a. Rapport de la présidente du Comité

La présidente du Comité repasse son rapport avec le conseil, notamment les points à l'ordre du jour de la dernière réunion du Comité.

Elle fait remarquer qu'une recommandation au conseil pourrait être faite si un consensus ne peut être atteint au niveau du Comité sur ce que devrait être le rôle de la gouvernance dans l'examen des accidents mortels.

### b. Lignes directrices pour le mentorat du conseil

La présidente du Comité rappelle aux membres du conseil qu'il s'agit d'un document de travail destiné à faciliter l'intégration des nouveaux membres du conseil.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Les lignes directrices pour le mentorat du conseil soient approuvées.*

### c. Mise à jour sur le projet du Chapman Group

La présidente indique que cette question sera abordée à la prochaine réunion du Comité de gouvernance.

Les membres du conseil acceptent d'envoyer des lettres exprimant leur intérêt à participer à certains comités ou à les présider au président du conseil d'ici le 14 mai 2020 pour que le Comité de gouvernance puisse examiner cette question à sa prochaine réunion.

## 13. Mise à jour du Comité de vérification

Le président du Comité de vérification repasse son rapport avec le conseil. Le conseil discute du retard dans l'approbation du plan de vérification interne par le conseil, et du fait que le personnel et le Comité de vérification pourraient collaborer pour avoir quelques modèles de ce à quoi pourrait ressembler un modèle solide de plan de vérification interne.

Le conseil reçoit le document de mise à jour et de formation sur la gestion des risques, et la recommandation que tout le conseil reçoive une formation sur la gestion des risques de l'entreprise, en faisant remarquer qu'une formation en personne est préférable. La date cible est juillet 2020.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le document de mise à jour et de formation sur la gestion des risques de l'entreprise soit reçu et approuvé.*

#### **14. Rapport du président et chef de la direction**

Le président et chef de la direction présente un rapport au conseil sur divers points, y compris le cadre provincial de rétablissement, la vérification externe des états financiers de Travail sécuritaire NB, la mise en œuvre des modifications apportées aux politiques, les modifications possibles à apporter à la politique sur la perte d'audition, les indicateurs de rendement clés de l'entreprise, la fréquence des blessures entraînant une interruption de travail et la manière dont ces dernières sont déclarées par l'Association des commissions des accidents du travail du Canada, la durée des réclamations et le niveau de capitalisation.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Le rapport du président et chef de la direction soit reçu et déposé à titre de renseignement.*

#### **15. Mise à jour sur la gestion des réclamations et la réadaptation**

La vice-présidente à la Gestion des réclamations et à la réadaptation par intérim donne une mise à jour. Elle fait remarquer que certaines modifications ont été apportées à la structure organisationnelle afin de permettre à Travail sécuritaire NB de soutenir efficacement ses employés et de s'orienter vers une transformation organisationnelle.

Elle indique qu'un programme d'assurance de la qualité sera essentiel pour aller de l'avant et qu'il comprendra une intégration, une formation en cours d'emploi et un encadrement sur place efficaces pour permettre au personnel de prendre les bonnes décisions à la lumière des modifications en cours relativement à la législation et aux politiques.

Elle indique également que le besoin de fermer temporairement le Centre de rééducation de Travail sécuritaire NB en raison de la COVID-19 a incité la réflexion sur la transformation et que l'équipe tire désormais parti de la technologie pour faire des évaluations virtuelles des clients.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*La mise à jour sur la gestion des réclamations et la réadaptation soit reçue et déposée à titre de renseignement.*

## 16. Dépenses des membres du conseil

- a. Repas : Remboursement sur présentation d'un reçu ou par une indemnité journalière

Après quelques discussions, le conseil convient que le remboursement des repas des membres du conseil sur présentation d'un reçu ou par une indemnité journalière sera effectué selon chaque cas, en tenant compte de la sensibilité des personnes qui ont besoin d'une adaptation raisonnable en raison de longues distances de voyage et de problèmes de santé.

- b. Nouveaux formulaires pour les dépenses
  - i. Formulaire d'indemnité journalière
  - ii. Formulaire de dépenses

Le personnel examine avec le conseil un nouveau formulaire électronique de dépenses, qui constituera un nouveau processus selon un calendrier établi pour faciliter l'administration et les finances.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*Les nouveaux formulaires pour les dépenses soient reçus et déposés à titre de renseignement.*

## 17. Affaires nouvelles

Le principal agent financier explique qu'en raison de divers défis liés à la COVID-19, un délai supplémentaire est demandé aux vérificateurs externes pour achever la vérification des états financiers de Travail sécuritaire NB afin d'en garantir la qualité et l'exactitude. Le personnel fait remarquer que la date limite pour fournir le rapport annuel de Travail sécuritaire NB au gouvernement a été suspendue dans le cadre de l'ordonnance sur les services d'urgence.

- a. Changer la date de la réunion du Comité de vérification du 5 mai (en raison du retard dans les états financiers vérifiés)  
Le conseil accepte de reporter la réunion du Comité de vérification du 5 mai 2020 au 21 mai 2020.
- b. Changer la date de l'approbation du rapport annuel du 14 mai (Comité de gouvernance)  
Le conseil accepte de reporter la réunion du Comité de gouvernance au 4 juin 2020.
- c. Note d'information au ministre  
Le président et chef de la direction repasse l'ébauche de sa note d'information au ministre et discute des scénarios possibles si un nouveau report de la cotisation devait être effectué afin d'alléger la charge qui pèse sur les employeurs. Il explique qu'étant donné que la plupart des petits et moyens

employeurs paient leur cotisation annuellement, ce report profiterait largement aux grands employeurs et pourrait avoir un effet négatif sur la trésorerie de Travail sécuritaire NB. Il passe en revue quelques recommandations possibles. Après une discussion, le conseil convient que la recommandation 2 de son rapport (report ciblé pour les employeurs qui connaissent les plus grands effets négatifs) est préférable.

Le président et chef de la direction fait aussi remarquer qu'une augmentation de la limite de la ligne de crédit de Travail sécuritaire NB est demandée si des problèmes de trésorerie surviennent en raison des répercussions de la COVID-19.

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*La recommandation 2 contenue dans l'ébauche de la note d'information au ministre concernant un nouveau report des cotisations soit présentée.*

**Sur motion dûment présentée, appuyée et approuvée, il est unanimement résolu que :**

*La direction soit autorisée à faire passer la limite de la ligne de crédit de Travail sécuritaire NB jusqu'à 50 000 000 \$.*

Le conseil souligne que la mise à jour de la ligne de crédit sera un point permanent à l'ordre du jour des prochaines réunions du Comité des finances et des placements.

Enfin, le conseil indique que la question de la durée des réunions du conseil par WebEx sera ajoutée à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.

## **18. Ajournement**

*Motion d'ajournement.*

La réunion est levée vers 15 h 50.